



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDENNES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°8-2021-025

PUBLIÉ LE 1 MARS 2021

# Sommaire

## Préfecture 08

8-2021-03-01-002 - AP 2021-93 désignant les centres de vaccination contre la covid-19 dans le département des Ardennes (4 pages)

Page 3

Préfecture 08

8-2021-03-01-002

AP 2021-93 désignant les centres de vaccination contre la  
covid-19 dans le département des Ardennes

*désignation des centres de vaccination à partir du 1er mars*



# PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Arrêté n° 2021- 93

## désignant les centres de vaccination contre la COVID-19 dans le département des Ardennes

### Le préfet des Ardennes

**VU** le code de la santé publique, son titre III et notamment ses articles L. 3131-15, L. 3131-16 ;

**VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE en qualité de préfet des Ardennes ;

**VU** le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment le VIII bis de son article 53-1 ;

**VU** l'avis du directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est ;

**VU** l'urgence ;

**CONSIDERANT** que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

**CONSIDERANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 ;

**CONSIDERANT** que les dossiers d'ouvertures des centres de vaccination listés en annexe sont complets;

Sur proposition du délégué territorial des Ardennes de l'agence régionale de santé Grand Est,

## ARRETE :

### ARTICLE 1 :

Les centres figurant en annexe du présent arrêté sont désignés pour assurer, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, la vaccination contre la covid-19 dans le cadre de la campagne de vaccination lancée par l'article 53-1 du décret du 29 octobre 2020 susvisé.

### ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

### ARTICLE 3 :

Les arrêtés préfectoraux n°2021-19 et 2021-20 du 18 janvier 2021, n°2021-34, 2021-35 et 2021-36 du 26 janvier 2021 sont abrogés.

### ARTICLE 4 :

La directrice de cabinet du préfet des Ardennes, le délégué territorial des Ardennes de l'agence régionale de santé Grand Est, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes.

Fait à Charleville-Mézières, le 1<sup>er</sup> mars 2020



Jean-Sébastien LAMONTAGNE

## ANNEXE : Centres de vaccination du département des Ardennes

Nom du centre	Adresse du centre
Centre de vaccination MSP Asfeld	2 rue du Dr Landes 08190 ASFELD
Centre de vaccination Aubrives Salle polyvalente	Rue Francis Poulenc 08320 AUBRIVES
Centre de vaccination Bogny sur Meuse	Salle Danton place Danton 08120 BOGNY SUR MEUSE
Centre de vaccination MSP Buzancy	2 rue nouvelle 08240 BUZANCY
Centre de vaccination MSP Carignan	23 Avenue de Blagny 08110 CARIGNAN
Centre de vaccination de Charleville-Mézières	Parc des Expositions rue de la vieille meuse 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Centre de vaccination Chaumont-Porcien	2 place de la mairie 08220 CHAUMONT-PORCIEN
MSP douzy	
Centre vaccination CHInA site Fumay	30 place du Baty 08170 FUMAY
Centre de vaccination Givet Salle base nautique	Rue Berthelot 08600 GIVET
Centre de vaccination MSP Mouzon	6 rue jean Claude Stoltz 08210 MOUZON
Salle des fêtes Roger Maillard Nouzonville	21 place Gambetta 08700 NOUZONVILLE
Centre de vaccination Poix-Terron	5 route de Montigny 08430 POIX-TERRON
Centre de vaccination MSP Raucourt-et-Flaba	3 bis du pavé 08450 RAUCOURT-ET-FLABA
Centre de vaccination GHSA Site Rethel	1 place Hourtoule 08300 RETHEL
Centre de vaccination de Revin	46 avenue Jean-Baptiste Clément 08500 REVIN
Centre de vaccination de Rocroi	Rue de Nevers 08230 ROCROI
Centre vaccination CHInA site Sedan	2 avenue du Gal Margueritte 08200 SEDAN
MSP St-Germainmont	3 rue Brennius Delaitre 08190 SAINT-GERMAINMONT
Centre de vaccination MSP Signy l'Abbaye	48 rue de Rethel 08460 SIGNY L'ABBAYE
Centre de vaccination MSP Signy-le-Petit	1 rue Nicolas de Rumigny 08380 SIGNY LE PETIT
Centre de vaccination COSEC Roger Marche	Route Nationale 08000 VILLERS SEMEUSE
Centre de vaccination GHSA site Vouziers	12 rue Henrionnet 08400 VOUZIERES
Salle Bérégovoy	13 avenue Jean Jaurès 08330 VRIGNE AUX BOIS

